

Votre fait du jour Procès de l'assassinat de Shaïna :
jugé, son ex-petit ami nie les faits ➔ P. VI-VII

60



PHOTO: AGENCE FRANCE PRESSE

Emploi
Les bouchers recrutent à tour de bras

➔ P. IV

Matin 10°
Midi 23°
Soir 16°



Lundi 5 juin 2023 · Oise

Le Grand Parisien

LOGEMENT | Une trentaine de villes sont touchées par ce champignon ravageur pour le bois. La préfecture a pris un arrêté obligeant les propriétaires à informer sur les risques lors des transactions immobilières.

La lutte contre l'invasion de mэрule s'intensifie

Clément Poulet

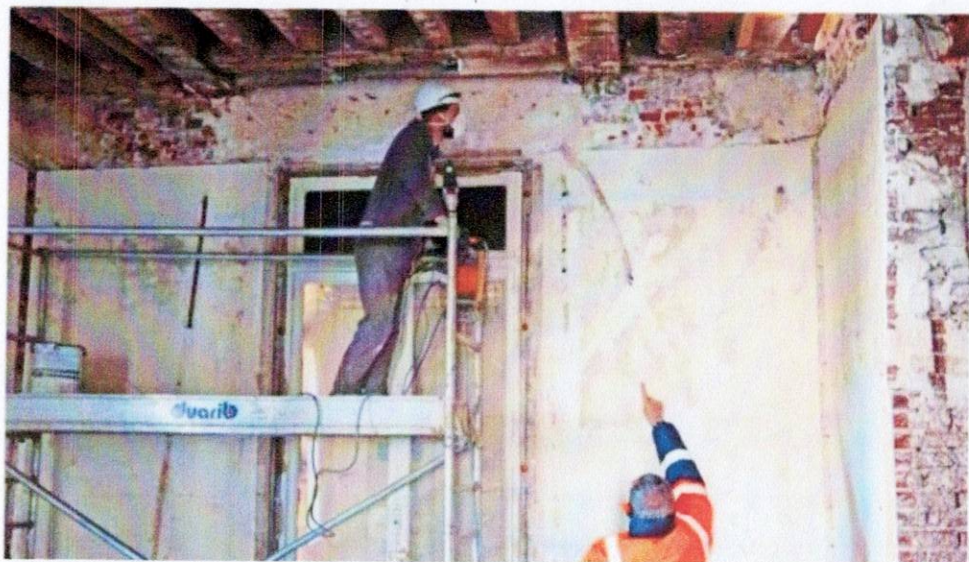
DANS CET IMMEUBLE de 1 000 m² du centre-ville de Compiègne en réhabilitation la mэрule a fait tant de ravages que le plancher menace de s'écrouler. Mais pour Hervé Delville, de la société BMT, basée à Noyon, qui intervient sur place, « impossible de fixer une date sur son apparition ». Une chose est sûre. L'arrivée de ce champignon lignivore, redoutable ennemi du bois, ne date pas d'hier. Le bâtiment ayant été abandonné pendant six ou sept ans, les champignons ont pu s'attaquer aux poutres en bois, qui font partie intégrante des fondations. « C'est une vraie pourriture », glisse le chef de chantier, en montrant du doigt les dégâts.

Si les mэрules sont les plus dangereux des 250 champignons répertoriés, elles ne peuvent, selon le guide de prévention de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), « infester une maison bien conçue et normalement entretenue ».

Néanmoins, toujours selon ce guide, « une quarantaine suffit à infecter le bois d'une maison et à les dégrader complètement si elles y trouvent les conditions de confinement suffisantes, de chaleur (entre 15 et 25 °C) et d'humidité ». En dessous d'une teneur en eau de 30 %, il n'y a aucun risque. Par contre, au-dessus de ce seuil, les mэрules peuvent se développer.

Déclaration obligatoire en mairie

Dans l'Oise, dès qu'il a connaissance de la présence de mэрules dans un immeuble bâti, l'occupant de l'immeuble contaminé doit en faire la déclaration en mairie. Actuelle-



Compiègne, le 30 mai. La société BMT, basée à Noyon, intervient dans un immeuble de 1 000 m² du centre-ville pour combattre la mэрule.

ment, un arrêté préfectoral de lutte contre la mэрule est ainsi en vigueur. Ce document administratif répertorie toutes les zones touchées du département dans lesquelles il est obligatoire, lors des transactions immobilières, d'informer sur les conséquences et les risques. Au total, 36 communes de l'Oise sont concernées. Parmi elles : Compiègne, Chambly, Creil, Beauvais, Estrées-Saint-Denis.

« Il y a un risque d'allergies en cas de présence de la mэрule dans une pièce à vivre », signale l'agence régionale de santé (ARS). Mais aussi, « un

risque pour la sécurité des occupants avec la menace d'effondrement d'une structure en bois », souligne la préfecture. Pourtant, malgré ces dangers, il n'existe pas de diagnostic obligatoire. Et Hervé Delville croit savoir pourquoi. « Si l'on suspecte l'existence de mэрules dans un bâtiment classé, on ne pourra pas arracher le plancher au risque qu'il n'y en ait pas... »

Et l'homme en orange sait de quoi il parle. Il lui est déjà arrivé de réaliser un diagnostic sans détecter la présence de mэрule. Et six mois plus tard, celle-ci avait infesté le logement. « Une fois, la mэрule est même réapparue un an après mon intervention à l'abbaye Saint-Michel », en Thiérache. C'est d'ailleurs pour cette raison que ces profes-

sionnels, qui luttent contre la propagation de ces champignons, réalisent des devis estimatifs. « On sait par où on va commencer mais la zone touchée peut évoluer au fur et à mesure des travaux. Des chantiers que je chiffre, en

amont à 10 000 €, peuvent vite atteindre 30 000 voire 40 000 € ».

Prévoyant, à Compiègne, le patron a prévu une semaine de battement en plus, sur les quatre initialement prévues, « au cas où il y aurait une



La mэрule entraîne « un risque pour la sécurité avec la menace d'effondrement d'une structure en bois », souligne la préfecture.

mauvaise surprise ». Si ses quatre hommes, casque sur la tête, masque sur la bouche et combinaison enflee, n'en sont qu'au début de leur bataille avec la mэрule, ils ont encore du pain sur la planche.

Première étape, mettre à nu le mur, les sols et bois pourris. Ensuite, enlever tout support qui empêche d'accéder à la zone infestée pour pouvoir ensuite brûler uniquement les parties de la maçonnerie touchées à l'aide d'un chalumeau. Enfin, réaliser des forages dans le bois et y insérer des joints pour y injecter un produit fongicide grâce à des tubes.

Des contrôles réguliers nécessaires

Pour vous assurer que vous n'avez pas de mэрule chez vous, « un contrôle, à raison d'une fois par an, après de grosses intempéries, est nécessaire », recommande l'Agence nationale de l'habitat. « Il faut surveiller les endroits où il y a une liaison entre du bois et de la maçonnerie, regarder s'il n'y a pas de déformation et s'assurer aussi qu'il n'y ait pas de fuite d'eau, conseille Hervé Delville. Les premiers signaux d'alerte vont être les parquets ou plaintes qui s'élèvent, une rupture de plancher ou même l'odeur. Ça sent la forêt ».

Et si vous détectez des mэрules, pas de panique. Appelez les professionnels compétents. L'erreur à ne surtout pas faire est de mettre de l'eau de javel sur la mэрule pour vouloir l'effacer. « C'est comme si jeter de l'huile sur le feu pour l'éteindre, illustre Hervé Delville. Visuellement, on a l'impression de s'en être séparée mais la mэрule va se servir de ce liquide pour se répandre. »